

Enquête Nationale sur le Secteur Informel

Le HCP conduit une enquête périodique sur la sphère informelle dans l'objectif d'appréhender les caractéristiques des unités de production opérant dans cette sphère, leur mode de fonctionnement, leur mode d'insertion dans l'économie nationale et leur contribution à la création de la richesse. En utilisant une approche à deux phases (la phase d'identification de l'UPI selon le critère de non-tenue de comptabilité et la phase de son enquête).

Périodicité

Environ tous les sept ans

Historique

- Enquête nationale sur le secteur informel 2023/2024
- Enquête nationale sur le secteur informel 2013/2014
- Enquête nationale sur le secteur informel 2006/2007
- Enquête nationale sur le secteur informel 1999/2000
- Enquête nationale sur les entreprises non structurées 1988

Objectifs :

- Identifier les caractéristiques et le fonctionnement des unités de production informelles (UPI) ;
- Mesurer les contributions économiques et sociales du secteur informel, notamment à la création d'emplois, à la production, à l'accès aux revenus, à la formation du capital et à la mobilisation des ressources financières ;
- Appréhender la relation des unités de production informelles avec les autres secteurs de l'économie ;
- Fournir les données nécessaires à la Comptabilité Nationale pour l'établissement des comptes de production et de répartition primaire du secteur informel ;
- identifier les motivations d'opérer dans l'informel et les orientations facilitant sa formalisation ;
- Saisir les stratégies des acteurs du secteur informel, notamment face à la concurrence du secteur moderne ;
- Déterminer les besoins, les contraintes et les opportunités du secteur informel ;
- Saisir les attentes et les appuis souhaités par les chefs d'UPI ;

Période de référence

Pour tenir compte des variations saisonnières des activités informelles et de leurs rythmes, l'enquête couvre une période d'une année entière.

- L'enquête se base sur l'approche des enquêtes mixtes ou de type 1-2 combinant les ménages et les producteurs informels
- L'enquête nationale sur l'emploi sert comme base pour accéder à l'échantillon de l'ENSI
 - La première phase : identifier l'échantillon des unités de production informelles à partir de l'enquête nationale sur l'emploi qui touche annuellement
 - La deuxième phase : enquêter les unités de production informelles identifiées lors de la première phase.

Nouveautés de l'enquête

- Augmentation de la taille de l'échantillon : avec l'augmentation de la taille de l'échantillon de l'enquête emploi à 90.000 ménages, La taille de l'échantillon de la dernière enquête réalisée par le HCP a été de 10.085 UPI.
- Intégration de nouvelles thématiques au niveau de l'enquête pour appréhender :
 - **L'activité artisanale** : à travers l'intégration des questions sur l'artisanat.
 - **Les questions de genre** : dans le secteur informel, notamment la prise de décision quant à la gestion de l'activité informelle et l'utilisation des revenus qui en résultent ;
 - **La sécurité sociale** : la connaissance des chefs d'UPI des services garantis par la sécurité sociale, leur degré de satisfaction, de son fonctionnement...
 - **l'environnement** : La connaissance et l'attitude des UPI en matière d'environnement ;
 - **la TIC** : L'utilisation des UPI des technologies de l'information et de la communication dans leur activité.
 - **Agenda 2030 des ODD** : La couverture des indicateurs internationaux des ODD, en relation avec le secteur informel, par l'intégration de nouvelles questions, notamment pour les indicateurs de l'objectif 8 et l'objectif 5.
- **Collecte par (CAPI)** : l'utilisation de la méthode de collecte par application informatique et tablette (CAPI) : Le mode de collecte consiste à mener des entretiens directs avec les chefs de ménages ou les chefs d'UPI. Le mode de collecte par téléphone, via la plateforme unifiée mise en place par le HCP, sera utilisé pour compléter les données non collectées en cas d'absence des personnes de référence.

Consulter les publications



Enquête Nationale sur le Secteur Informel 2023-2024

Qu'est-ce qu'on entend par le secteur informel ?

C'est l'ensemble des unités de production, qui exercent des activités de production de biens et services, et ne disposant pas de comptabilité (conformément à l'organisation comptable en vigueur au Maroc). Il constitue une part importante du tissu économique de notre pays. En 2014, le nombre d'unités de production informelles non agricoles s'est élevé à 1,68 millions unités contre 1,55 millions en 2007.

Pourquoi cette enquête ?

- Identifier les caractéristiques et le fonctionnement des unités de production informelles (UPI) ;
- mesurer la contribution du secteur informel à la création d'emplois, à la production et à l'accès aux revenus ;
- appréhender la relation des unités de production informelles avec les autres secteurs de l'économie ;
- fournir les données nécessaires à la Comptabilité Nationale pour l'établissement des comptes de production et de répartition primaire du secteur informel ;
- identifier les motivations d'opérer dans l'informel et les orientations facilitant sa formalisation.

Quelle est la méthodologie poursuivie ?

- L'enquête se déroule auprès d'un échantillon d'unités de production informelles représentant tous les secteurs de production non agricoles ;
- l'enquête s'étale sur une année et ce pour tenir compte des variations saisonnières ;
- la méthode de collecte consiste à mener des entretiens directs avec les chefs des unités de production informelles en utilisant la méthode CAPI.

Quels sont les renseignements demandés ?

Pour chaque unité de l'échantillon, l'enquête observe :

- Les caractéristiques démographiques, sociales et économiques sur les personnes occupées dans l'unité de production informelle ;
- le chiffre d'affaires détaillé réalisé par l'unité de production informelle ;





- les types et les quantités de produits vendus ;
- les dépenses et les charges ;
- la relation du secteur informel avec les autres secteurs de l'économie ;
- raisons de s'installer dans l'informel ;
- perception d'avenir de ce secteur.

Comment ont été choisies les unités de production à enquêter ?

Les unités de production informelles sont choisies selon une méthode scientifique qui garantit une représentativité du secteur informel et une précision des estimations obtenues. Ces unités sont identifiées à travers l'enquête sur l'emploi qui sert comme base pour l'établissement d'un échantillon pour l'enquête nationale sur le secteur informel.

Que deviennent les renseignements fournis ?

Les renseignements que vous nous fournissez sont strictement confidentiels et ne servent qu'à des fins statistiques. Aucune donnée permettant de vous identifier personnellement n'est divulguée à qui que ce soit. Vous êtes protégés par la loi n° 370-67 du 10 Joumada I 1388 (5 août 1968) sur le secret statistique.

C'est quoi le Haut-commissariat au Plan ?

Le HCP est le principal producteur de l'information statistique économique, démographique et sociale, et chargé de l'établissement des comptes de la nation. Il élabore des études dans les domaines de la conjoncture, du cadrage macroéconomique et de la prospective. Le HCP se conforme dans ses statistiques et ses études aux normes internationales. Il jouit d'une indépendance institutionnelle et professionnelle dans l'établissement de ses programmes et la conduite de ses travaux d'enquêtes et d'études.



www.hcp.ma



[youtube.com/marochcp](https://www.youtube.com/marochcp)



twitter.com/hcpmaroc



[facebook.com/HCPMoroc](https://www.facebook.com/HCPMoroc)